

Saint-Hyacinthe, 20 novembre 2020

## **Objet : Modalités d'enseignement entourant la période des Fêtes**

Chers parents,

À l'approche du congé des Fêtes, le premier ministre du Québec, monsieur François Legault, a annoncé hier de nouvelles mesures concernant le milieu scolaire, afin de permettre certains rassemblements durant cette période de festivités, tout en limitant les risques de propagation de la COVID-19.

Ces mesures se déploient différemment, selon le niveau d'enseignement.

### **Pour les élèves du préscolaire et du primaire**

- Aucune présence en classe entre le 17 décembre 2020 et le 3 janvier 2021.
- Pour les journées de classe prévues les 17 et 18 décembre, les élèves réaliseront des apprentissages à la maison et un contact direct avec l'enseignant aura lieu quotidiennement.
- Pour ces deux journées, des services de garde d'urgence seront mis en place pour les parents qui occupent un emploi dans un secteur d'activité prioritaire, dont la liste sera rendue publique prochainement.
- La journée du 4 janvier demeure une journée pédagogique, tel que prévu au calendrier scolaire du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.
- Le retour en classe se fera le 5 janvier 2021.

### **Pour les élèves du secondaire**

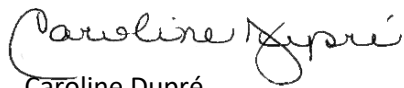
- Aucune présence en classe entre le 17 décembre 2020 et le 10 janvier 2021.
- De l'enseignement à distance sera dispensé les 17 et 18 décembre, ainsi que du 5 au 8 janvier 2021, à tous les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire, selon leur horaire habituel.
- La journée du 4 janvier demeure une journée pédagogique, tel que prévu au calendrier scolaire du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.
- Le retour en classe se fera le 11 janvier 2021, selon les modalités actuelles, soit à temps plein pour les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire, et une journée sur deux pour les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire.

Il est important de noter que ces mesures ne s'appliquent pas aux écoles spécialisées. Ainsi, l'école René-Saint-Pierre demeurera ouverte selon le calendrier scolaire prévu.

Le ministre de l'Éducation, monsieur Jean-François Roberge, précise que toutes ces mesures visent à permettre à tous de profiter de la période des Fêtes de manière sécuritaire, tout en limitant les impacts sur les apprentissages des élèves, avec l'ultime objectif de garder les écoles ouvertes.

Nous en profitons également pour vous souligner que nous continuons d'appliquer rigoureusement toutes les mesures sanitaires dans l'ensemble de nos établissements et que la santé et la sécurité de nos élèves demeurent en tout temps une priorité.

Veillez accepter, chers parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

A handwritten signature in black ink, reading "Caroline Dupré". The signature is written in a cursive style with a large initial 'C'.

Caroline Dupré  
Directrice générale